

POLITIQUE, LITTÉRAURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A SAUMUR,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.

SOMMAIRE :

30 fr.
16
8

Poste :

35 fr.
18
10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat sur la poste.
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 SEPTEMBRE 1884.

AFFAIRES DE CHINE.

Rien n'est venu confirmer les prévisions formulées par la presse anglaise sur la destination qu'allait prendre notre flotte. La seule dépêche de quelque intérêt relative aux affaires de l'Extrême-Orient, est adressée à l'Agence Havas. Elle a trait à un meeting que se proposeraient d'organiser les commerçants de Shanghai pour offrir à la Chine l'intervention anglaise. C'est la menace de blocus de la rivière qui aurait provoqué chez eux cette résolution.

Le télégramme ajoute que la Chine est excitée, et que, dans son attitude comminatoire, il ne faut voir qu'un moyen détourné d'amener l'Angleterre à intervenir dans son différend avec la France.

On lit dans le National :

« Si nous devons en croire certains bruits, l'amiral Courbet, après avoir quitté le mouillage de Matsou, se serait dirigé non pas vers le sud, ainsi qu'on l'avait annoncé, mais bien vers le nord de la côte chinoise. On suppose qu'il va prendre position sur deux points stratégiques importants, non loin de la capitale du Céleste-Empire, et établir ainsi une base d'opérations pouvant servir ultérieurement à la campagne que fera le commandant de notre escadre, si d'ici quelque temps le gouvernement impérial chinois n'est point venu à composition. »

Il se confirme qu'un bureau spécialement affecté à l'examen de toutes les questions relatives au Tonkin, va être créé au ministère des affaires étrangères.

CHINE. — Une protestation du Tson-li-Yamen. — Le Times publie un document que lui envoie un de ses correspondants de

Chine, non par un télégramme direct, mais par un mode de transmission mixte beaucoup plus économique, dont il use souvent pour les documents d'une certaine longueur et qui consiste à se servir des voies postales ordinaires jusqu'à Colombo (île de Ceylan), d'où la lettre est ensuite transmise à Londres par le câble. Le document en question remonte à la première quinzaine d'août, et ne présente donc plus qu'un intérêt rétrospectif.

» Pékin, 15 août, via Colombo.

» Le Tson-li-Yamen a adressé hier une note-circulaire aux diverses délégations.

» Dans cette note, le gouvernement chinois expose ses griefs contre la France. Il déplore que la France ait refusé la médiation des Etats-Unis, qui était offerte, et se déclare prêt, quant à lui, à accepter celle de toute autre puissance amie.

» Les ministres chinois, qui ne le cèdent à aucune puissance étrangère dans son respect pour la foi des traités (sic), repoussent avec indignation l'accusation d'avoir violé la convention du 14 mai et se déclarent prêts à supporter toutes les conséquences d'une semblable situation, si elle peut être établie à leur charge devant un tribunal impartial.

» D'autre part, ils accusent la France de diverses violations formelles de cette même convention. Ils disent que, si quelqu'un a encouru un châtement, c'est le roi d'Annam, qui aurait dû être mis en demeure de remettre son sceau à la Chine (probablement le sceau d'investiture qui a été détruit à Hué après le dernier traité).

» La marche en avant des troupes françaises était contraire aux conventions, et les Chinois protestent contre la démonstration hostile faite à Fou-Tcheou, alors que des négociations amicales suivaient leur cours à Shanghai, et contre l'attaque en pleine paix de la place de Ke-Lung, que les Français détiennent comme gage d'une rançon de quatre-vingts millions de francs.

» Le gouvernement chinois a donné des ordres pour éviter, s'il est possible, une rupture de la paix; il désire sincèrement

maintenir avec la France des relations amicales, et il fera tout ce qui est compatible avec son honneur pour atteindre ce but; mais il se refuse à payer l'indemnité qui lui est réclamée.

» Le gouvernement chinois espère que les puissances européennes sauront trouver, pour résoudre le différend franco-chinois, des moyens conciliables avec la dignité de la Chine.

» Dans le cas contraire, la Chine résistera de toutes ses forces à l'agression française, en rendant la France responsable du préjudice causé au commerce général et des atteintes qui pourraient être portées aux droits des puissances neutres dans la personne ou la propriété de leurs nationaux.

» Comme conclusion, le Tson-li-Yamen, faisant allusion aux traités existants, rappelle qu'ils n'ont pas tous été consentis volontairement par la Chine, et que, cependant, elle les a scrupuleusement observés même qu'ils lui portaient préjudice.

» Les ministres expriment l'espoir qu'une connaissance plus approfondie de la question amènera les puissances à consentir à des modifications des dispositions de ces traités reconnues préjudiciables à l'empire.»

Le correspondant du Times accompagne ce résumé des réflexions suivantes :

« On remarquera, dit-il, que le Tson-li-Yamen évite de faire allusion à l'histoire secrète d'incidents récents qui ne sont point inconnus en France.

» A part l'exactitude historique qui est toujours le point faible (sic) des assertions chinoises, la présente dépêche est assez digne et modérée de ton, excepté quand elle attribue la répugnance des Français pour une médiation à la conscience qu'ils auraient de leur tort. »

Chronique générale.

Résumant les polémiques soulevées par la publication de la lettre de M. Gambetta sur M. Thiers, le *Moniteur universel*, toujours

si modéré de pensée et de langage, porte ce jugement cruel :

« Ce que Bazaine a fait pour la puissance extérieure de la France, M. Thiers l'a fait pour sa liberté et sa sécurité intérieure. »

Ce jugement est dur, mais il est confirmé par l'histoire.

**

Le *National* a reçu d'un négociant français résidant à Tien-Tsin des lettres arrivées par le dernier paquebot. Nous en donnons les pages qui peuvent jeter quelque lumière sur cette triste affaire de Chine.

L'auteur de ces lettres signale d'abord les embarras que l'indécision du gouvernement nous a suscités :

« Je suis loin de vouloir exalter la valeur des soldats chinois, mais il faut tenir compte de leur nombre et du nombre de Français que nous avons à leur opposer. Or, il est certain que la Chine, qui, l'année dernière, ne pouvait absolument rien, se prépare depuis des mois à la guerre, pour le cas, qui lui semble tout à fait improbable, où la France ne mettrait pas les pouces. Et ce qui est triste à dire, c'est qu'ici tous les Européens partagent et encouragent l'opinion de la Chine. Je vous assure que, dans la colonie étrangère, on n'est pas fier d'être Français, quand on voit avec combien peu de décision et d'honneur nos affaires sont menées.

» Si on avait sérieusement montré les dents au début, il y a longtemps que tout serait fini et bien fini; si au lieu de s'attarder au traité Fournier, on avait envoyé vingt mille hommes sur Pékin, tout serait fini et notre influence reconquise. Au lieu de cela, on a laissé voir aux Chinois qu'on ne voulait ou qu'on ne pouvait pas leur faire la guerre; ils ont cherché à gagner deux mois, qui dans cette saison équivalent à un an, et ils ont réussi. Si on veut agir efficacement, j'ai bien peur qu'il ne faille attendre au printemps prochain et mettre en ligne toute une armée. Nous voilà bien avancés, et

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ABBÉ CONSTANTIN

PAR LUDOVIC HALÉVY

Tel était le lieutenant d'artillerie qui, le samedi 23 mai 1884, vers cinq heures de l'après-midi, mit pied à terre devant la porte du presbytère de Longueval. Il entra; son cheval docilement le suivit et alla de lui-même se placer sous un petit hangar dans la cour. Pauline était à la fenêtre de la cuisine, au rez-de-chaussée... Jean s'approcha et l'embrassa de tout son cœur, sur les deux joues.

— Bonjour, ma bonne Pauline, ça va bien ?

— Très-bien... Je m'occupe de ton dîner... Veux-tu savoir ce que tu auras ? De la soupe aux pommes de terre, un gigot et des œufs au lait... C'est admirable ! J'adore tout cela et je meurs de faim.

— Et de la salade que j'oubliais, même que tu m'aideras tout à l'heure à la cueillir, la salade. On dîna à six heures et demie, bien excellentement, parce que ce soir, à sept heures et demie, M. le curé à son office du mois de Marie.

— Oh est-il, mon parrain ?

— Dans le jardin... Il est bien triste, M. le curé, à cause de cette vente d'hier.

— Oui, je sais, je sais...

— Ça va le remonter un peu de te voir. Il est si content quand tu es là ! Prends garde... Loulou va manger les rosiers grimpants... Comme il a chaud, Loulou !

— J'ai fait le grand tour par les bois et j'ai marché vite.

Jean rattrapa Loulou, qui se dirigeait vers les rosiers grimpants; il le débriada, le dessella, l'attacha sous le petit hangar, et, en un tour de main, avec un gros paquet de paille, le bouchonna. Après quoi, Jean entra dans la maison, se débarra de son sabre, remplaça son képi par un vieux chapeau de paille de cinq sous et s'en alla retrouver le curé dans le jardin.

Il était fort triste, en effet, le pauvre abbé. Il n'avait pas fermé l'œil de la nuit, lui qui, d'ordinaire, dormait si facilement, si doucement, d'un bon sommeil d'enfant. Son âme était déchirée. Longueval, aux mains d'une étrangère, d'une hérétique, d'une aventurière ! Jean répétait ce que Paul avait dit la veille :

— Vous aurez de l'argent, beaucoup d'argent pour vos pauvres.

— De l'argent ! de l'argent !... Oui, mes pauvres n'y perdront rien, ils y gagneront peut-être...

Mais, cet argent, il faudra que j'aille le demander, et, dans le salon, au lieu de ma vieille et chère amie, je trouverai cette Américaine aux cheveux rouges, — il paraît qu'elle a les cheveux rouges ! — J'irai certainement pour mes pauvres, j'irai... Et elle m'en donnera de l'argent, mais elle ne me donnera que de l'argent. La marquise donnait autre chose. Elle donnait de sa vie et de son cœur... Nous allions ensemble, chaque semaine, visiter les pauvres et les malades. Elle connaissait toutes les souffrances et toutes les misères du pays. Et quand j'étais cloué par la goutte dans mon fauteuil, elle faisait la tournée toute seule, et aussi bien et mieux que moi.

Pauline vint interrompre cette conversation. Elle arrivait portant un immense saladier de faïence, où s'épanouissaient, violentes et criardes, de grosses fleurs rouges.

— Me voilà, dit Pauline, je viens cueillir la salade... Jean, veux-tu de la romaine ou de la petite chicorée ?

— De la petite chicorée, répondit Jean gaiement... il y a longtemps que je n'en ai mangé, de la petite chicorée.

— Eh bien ! tu en auras ce soir... Tiens, prends le saladier...

Pauline se mit à couper sa petite chicorée et Jean se penchait pour recevoir les feuilles dans le grand saladier. Le curé les regardait faire.

En ce moment, un bruit de grelots se fit entendre. Une voiture approchait, qui sonnait un peu la ferraille... Le jardinet de l'abbé Constantin n'était séparé de la route que par une baie très-basse, à hauteur d'appui, au milieu de laquelle se trouvait une petite porte à claire-voie.

Tous les trois regardèrent et virent venir une calèche de louage de forme primitive, attelée de deux gros chevaux blancs et conduite par un vieux cocher en blouse. A côté de ce vieux cocher, se tenait un grand domestique en livrée, de la plus sévère et de la plus parfaite correction. Dans la voiture, deux jeunes femmes, portant toutes deux le même costume de voyage, très-élégant, mais très-simple.

Quand la voiture se trouva devant la haie du jardin, le cocher arrêta les chevaux et, s'adressant à l'abbé :

— Monsieur le curé, dit-il, c'est des dames qui vous demandent.

Puis, se tournant vers ses clientes :

— Le voilà, ajouta-t-il, M. le curé de Longueval. L'abbé Constantin s'était approché et avait ouvert sa petite porte. Les voyageuses descendirent. Leurs regards s'arrêtèrent, non sans un peu d'étonnement, sur ce jeune officier qui se trouvait là, un peu empâté, son chapeau de paille dans la main droite et dans la main gauche son grand saladier tout débordant de petite chicorée.

